

Image not found or type unknown



Suite au deces de mon epouse ,je suis depossede de tout nos biens

Par **1111111111**, le **04/05/2009** à **17:48**

Bonjour, ma femme est decedee et je me retrouve depossede de tout nos biens materiels par ses enfants qui n'ont jamais accepte notre union sous le regime de la communaute.je n'ai absolument rien ,ni meme le livret de famille ni aucun papiers administratifs d'aucune sorte.je suis actuellement chez des amis de mon epouse de façon temporaire.